

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **6 (1940)**

Heft 90

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ. KINEMATOGRAFIE



REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

VI. Jahrgang - 1940  
No. 90 - 1. September

Druck und Verlag: E. Löpfe-Benz, Rorschach — Redaktion: Theaterstraße 1, Zürich  
Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 8.—, halbjährlich Fr. 4.—  
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 8.—, 6 mois fr. 4.—

Offizielles Organ von: — Organe officiel de:

Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich  
Sekretariat Zürich, Theaterstraße 1, Tel. 2 91 89

Association cinématographique Suisse romande, Lausanne  
Secrétariat Lausanne, Avenue de Grancy 20, Tél. 3 36 80

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern  
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 2 90 29

Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Solothurn  
Sekretariat Solothurn, Römerstraße 32, Tel. 9 13

Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich  
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 7 55 22

Sommaire:

	Page
Service des films de l'Armée . . .	1
Projets tendant à modifier et à compléter le régime du droit d'auteur en Suisse . . . . .	2
La vie romande - lettre vaudoise	5
Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud communique	6
Rappel à la pudeur . . . . .	6
Pour une collaboration étroite entre le cinéma et la radio . . . . .	6
La Publicité de Cinéma ne droit pas mourir . . . . .	6
Théâtre et Cinéma . . . . .	7
Un Hollywood Français sur la côte d'Azur? . . . . .	8
Le programme de la 20th Century Fox	8
Sur les écrans du monde . . . . .	9
Suisse, France, Allemagne 9; Hongrie, Finlande, Etats-Unis 10	

Inhalt:

	Seite
Reprises sind keine Verlegenheitslösung . . . . .	13
Armeefilmdienst . . . . .	14

So war das damals . . . . .	15
Schweizerische Filmkammer . . . . .	16
Gespräch mit Günther von Stapenhorst über «Verena Stadler» . . . . .	17
Sorgen des schweizerischen Kulturfilmproduzenten . . . . .	18
Einige Pressestimmen zum «Landi-Film» . . . . .	23
Ein bedauerlicher Mißerfolg . . . . .	23
Seit 6 Jahren Prozeß um Musikantienne . . . . .	24
Sorgen und Hoffnungen der französischen Filmindustrie . . . . .	24
Das Hollywooder Ei des Kolumbus	26
Internationale Filmnotizen . . . . .	31
Deutschland, U.S.A. 31, Italien, Finnland, Schweden 32	
Film-Technik . . . . .	33
Cyclex. Neues System der Kinoprojektion . . . . .	33
Italienische und englische Atelierbetriebe . . . . .	34
Ecke des Operateurs . . . . .	35
Mehr Licht . . . . .	35
Mitteilungen der Verleiher . . . . .	35

depuis longtemps ne connaissent plus les «bienfaits de la civilisation» et qui pendant des heures aussi longues qu'astreignantes montent sans cesse la garde aux confins de la patrie. Vingt cinémas ambulants ont été mis en service dans ce but. Les équipes chargées des représentations se sont présentées à des milliers de soldats pour lesquels le images vivantes ont été un moyen d'instruction fort apprécié, aussi bien qu'une diversion bienvenue.

Le service des représentations était le premier but, et le plus important, que le service des films de l'Armée devait atteindre.

Depuis un certain temps, on s'est aussi occupé de la production de films militaires. Ces films doivent permettre aux soldats de se familiariser avec l'activité d'autres troupes que celle à laquelle ils appartiennent. Mais cette production doit se mettre avant tout au service du peuple. Les films provenant du service des films de l'Armée doivent permettre au peuple suisse d'apprendre à mieux connaître son armée, son action et son travail, son savoir et son vouloir. Le travail consciencieux et tenace, la préparation à toutes les éventualités . . . , sont fixés par l'objectif cinématographique et finissent par constituer un film. Mais les heures solennelles que vit l'Armée, les événements et les épisodes qui resteront gravés à jamais dans la mémoire de ceux qui en furent les témoins, ces événements qui feront plus tard l'objet des récits aux petits-enfants, sont aussi consacrés par la bande cinématographique. Le service des films de l'Armée fait maintenant preuve d'une activité intense afin

Service des films de l'Armée

au service de l'Armée et du Peuple — au service du film

Notre armée étant animée du vif désir de mettre à profit le moyen le plus moderne d'instruction, de distraction et aussi de propagande, la Section ARMÉE ET FOYER a créé le Service des films de l'Armée. Celui-ci est au service de l'armée.

L'organisation d'un service des représentations régulier doit permettre d'occuper les loisirs et d'apporter de la distraction aux soldats en campagne, avant tout aux troupes stationnées dans les régions les plus retirées du pays, à ces troupes qui